



POTTON EN BREF

aux temps de la COVID-19



Juin 2020

Réunion du conseil municipal du 1^{er} juin

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Adoption du plan de déconfinement

FINANCES : Annulation des intérêts – versement en retard sur les taxes (pour la tranche de juin), autorisation de paiement pour JP Cadrin (évaluation) et pour la Sûreté du Québec et autorisation du premier versement pour l'abri multifonctionnel

PERSONNEL : Embauche d'employés saisonniers (quai et écocentre)

TRANSPORT ET VOIRIE : Adjudication du contrat de coupe en bordure des chemins et autorisation de l'année d'option pour les chemins d'hiver

HYGIÈNE DU MILIEU : Autorisation d'aller en appel d'offres pour la prise d'eau (secteur Owl's Head)

URBANISME & DÉVELOPPEMENT (INCLUANT LES AVIS DE MOTION) : Règlements en lien avec Destination Owl's Head (lotissement, zonage, PAE), règlements visant l'émission de conditions de permis, et la sécurité civile le tout en lien avec la conformité des chemins, règlement visant le comité consultatif en urbanisme (tenue des rencontres) et règlement visant les fosses septiques (aide financière municipale pour le remplacement)

ENREGISTREMENT AUDIO

L'enregistrement audio de cette séance du 1^{er} juin est disponible sur le site internet de la Municipalité au <https://potton.ca/municipalite/affaires-municipales/> Pour une meilleure compréhension, assurez-vous d'avoir l'ordre du jour sur votre écran.

La prochaine séance du conseil aura lieu le 6 juillet à 19h. Suivez les informations sur le portail municipal afin de connaître si le huis-clos sera maintenu.

POTTON EN BREF

La Municipalité du Canton de Potton désire vous informer que le Potton en bref sera remanié d'ici le mois de septembre pour donner plus de place à l'actualité municipale. Par conséquent, les annonces d'événements communautaires, culturels ou de loisirs peuvent ne pas être publiées par manque d'espace. Par contre, l'annonce de ces événements pourra toujours se faire sur notre page Facebook.

Nouvelles municipales

OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE



L'hôtel de ville est maintenant ouvert au public. Il demeure cependant primordial que les citoyens continuent de suivre rigoureusement les mesures sanitaires, dont la désinfection des mains et la distanciation physique de 2 m (6 pieds). Des pancartes seront installées à l'entrée de l'édifice ainsi que des flèches indiquant le tracé à suivre. Un préposé sera présent pour vous aider à respecter les consignes. Rappelons que le succès du déconfinement dépendra de la façon dont nous allons respecter les règlements.

NOTRE PERFORMANCE EN GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES



Selon les données de la MRC Memphrémagog, nous avons connu un relâchement dans notre capacité à réduire l'enfouissement des matières résiduelles depuis les cinq dernières années.

Alors qu'en 2014, nous étions les champions à gérer nos matières résiduelles, nous nous situons maintenant dans la moyenne.

En 2019, les déchets enfouis ont augmenté de 23% et sont supérieurs à la moyenne de la MRC (nos déchets se situaient sous cette moyenne de 2014 à 2016), la récupération des matières recyclables a diminué de 11 % mais demeure supérieure à la moyenne de la MRC, alors que la récupération des matières organiques demeure stable, mais est inférieure à la moyenne de la MRC.

Il est important que nous poursuivions nos efforts à réduire nos déchets (bac vert, noir ou gris) et à augmenter notre capacité à recycler (bac bleu) et à composter (bac brun).

Rappelons que chaque année, les municipalités doivent payer un montant d'argent proportionnel au nombre de tonnes de déchets qu'elles produisent. Celles qui ont le moins de tonnage de déchets reçoivent une ristourne qui se répercute dans votre compte de taxes.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS C'EST PAYANT !



SUSPENSION DU PROGRAMME DE MESURAGE DES FOSSES SEPTIQUES



En raison des circonstances associées à la COVID-19, la Municipalité du Canton de Potton suspend son programme de mesurage des boues et de l'écume des fosses septiques prévu à l'été 2020. Cette mesure exceptionnelle vise à éviter les risques de contamination liée à une exposition répétée au virus lors de la manipulation et du transport des équipements de mesure.

Pour plus d'information ou pour connaître l'historique des niveaux de boues et de l'écume de votre fosse septique, veuillez contacter Cynthia Sherrer au 450 292-3313 poste 236 ou sherrer.c@potton.ca

RENCONTRE AVEC LES URBANISTES SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT



Il ne sera plus possible de rencontrer un urbaniste à l'hôtel de ville sans prendre un rendez-vous au préalable. Dorénavant, les rencontres sans rendez-vous du vendredi sont annulées. Veuillez appeler à l'hôtel de ville au 450 292-3313 poste 0 pour prendre rendez-vous.

TRAVAUX AU PARC ANDRÉ-GAGNON :



Durant les travaux de construction de l'abri multifonctionnel, tous les terrains de jeux incluant le 'pump track', le terrain de base-ball et le terrain de pétanque seront **FERMÉS** pour des questions de sécurité.



Par contre, les terrains de TENNIS sont **OUVERTS** et l'accès à la rivière Missisquoi-Nord à partir du parc demeure possible.

SUBVENTION ACCORDÉE POUR AMÉLIORER LE PARC ANDRÉ-GAGNON

La municipalité du Canton de Potton est fière d'annoncer l'obtention d'une subvention de 87 792 \$ pour un plan d'amélioration du parc André-Gagnon. Le « Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air » (PSSPA) vise à améliorer les sites de loisirs afin que plus de résidents puissent profiter du plein air. Les membres du conseil responsables des parcs Michael Laplume, Bruno Côté, Jacques Marcoux et Jason Ball aimeraient remercier les bénévoles Éric Deschênes, Lucie Blanchard, Raymond Gagnon et Shane Bradley pour leur aide ainsi que les employés municipaux Martin Maltais, Trish Wood, Alexandra Leclerc et Ronney Korman.

LA BIBLIOTHÈQUE EN ATTENTE D'OUVERTURE



Le gouvernement du Québec a autorisé les bibliothèques publiques à ouvrir leurs comptoirs de prêt. La sécurité de notre personnel et des citoyens étant une priorité absolue, la municipalité est en train de travailler sur les procédures de sécurité nécessaires à l'ouverture éventuelle de tous les services municipaux, dont la bibliothèque. Une annonce sera faite sur le portail municipal et sur la page Facebook Potton en bref Plus.

MARCHÉ PUBLIC OUVERT JUSQU'AU SAMEDI 10 OCTOBRE



Conformément aux nouvelles directives de sécurité, le marché public a ouvert le samedi 23 mai et plus de 120 personnes se sont présentées. Tous les samedis, le marché vous offre une variété de légumes, d'herbes, de paniers de fleurs, de la viande et du poisson locaux, du fromage, du yaourt, des œufs, de pâtisseries, du miel et d'autres produits frais au fil de la saison. Venez faire vos courses en plein air et soutenez vos producteurs locaux !
Gwynne Basen 450 292-0732

CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE DESTINATION OWL'S HEAD



À la réunion régulière du lundi 4 mai, le conseil municipal a lancé le processus des principaux changements réglementaires touchant l'adoption du plan directeur de développement du secteur Owl's Head. Il faut préciser que le conseil n'a pas accéléré le processus, pandémie ou non, il était prévu entre la municipalité et Destination Owl's Head que le tout débiterait en mai.

Lors de cette réunion, il a été question du développement de la zone OH7 où fosses septiques et puits remplaceront les réseaux d'égouts et d'aqueduc. L'autre question touchait les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et la nécessité de respecter le schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog incluant entre autres l'aménagement des terrains et tous les travaux qui sont reliés au développement comme les rues et bâtiments-types projetés, le maintien des boisés, de même qu'un plan de morcellement de terrain pour l'ensemble de la zone.

Le plan directeur devra être étudié par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui fera bientôt connaître sa recommandation au conseil municipal. La version définitive de ce plan tiendra compte des commentaires reçus lors de la consultation publique et des dernières exigences du conseil municipal. Des changements à la réglementation d'urbanisme seront alors nécessaires et devront faire l'objet d'une nouvelle consultation publique et, s'il y a lieu, d'un vote par des personnes habilitées à le faire.

En conclusion, il importe de souligner que le projet de Destination Owl's Head aura un gros impact économique sur notre milieu pendant de nombreuses années et qu'il doit concorder avec nos valeurs.



NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE À PARTIR DU 3 JUILLET

Durant la période estivale, les heures d'ouverture de l'hôtel de ville seront du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h et le **vendredi de 9h à 12h30**.

Cet horaire sera en vigueur du 3 juillet au 28 août 2020.

